

## LETTRE DES AMIS n° 163

### \* DATES À RETENIR

#### • Rappel :

Samedi 10 avril, à 9 h 30 précises, aux Archives départementales, cinquième « atelier de paléographie », animé par Louis Latour, avec la participation de tous, destiné aux lecteurs débutants.

\*  
\* \*

1) Mardi 27 avril, à 17 h 30, aux Archives municipales de Toulouse, 2, rue des Archives (Faubourg Bonnefoy), sixième cours de paléographie animé par M. François Bordes, Directeur des Archives municipales de Toulouse, destiné aux lecteurs confirmés.

2) Mardi 11 mai, à 17 h 30, aux Archives municipales de Toulouse, septième cours de paléographie animé par M. François Bordes, Directeur des Archives municipales de Toulouse, destiné aux lecteurs confirmés.

### \* REMERCIEMENTS

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de notre Association remercient bien vivement Mme Monique Rey-Delqué, Conservateur du Patrimoine, Directeur de l'Ensemble conventuel des Jacobins, chargée du Patrimoine historique de la ville de Toulouse qui a présenté aux Amis, le samedi 27 mars dernier, la remarquable exposition "L'an mil et la Hongrie".

Association  
**Les amis des archives**  
de la Haute-Garonne



## \* POUR INFORMATION

1) Une nouvelle Association vient de naître le **GRECAM** (Groupe de Recherche en Ethnographie, Céramologie et Archéologie en Midi toulousain) qui se propose de favoriser la recherche dans le domaine de la poterie ancienne et de mettre en contact les ethnographes, céramologues, archéologues et historiens par l'intermédiaire de publications, d'organisation de rencontres et d'expositions.

Les Amis des Archives de la Haute-Garonne souhaitent longue vie et prospérité à cette nouvelle association qui publie une revue : "**le Grésale**" (le premier numéro doit paraître en juillet prochain).

On peut adhérer au **GRECAM** et s'abonner à la revue "**le Grésale**" en s'adressant à **Alain Costes 31370 Forgues** (Montant de l'adhésion 190 F).

Signalons par ailleurs qu'**Alain Costes** vient de publier un volume de 200 pages avec 170 illustrations intitulé "*Approches de la poterie en Gascogne et Midi toulousain : XVIe-XXe siècles*". Pour se le procurer s'adresser à Alain Costes, Greacam, 31370 Forgues. (L'ouvrage est vendu au prix de 125 F).

2) La **Société d'Etudes Napoléoniennes** du Grand Sud Européen et le **Souvenir Napoléonien** organisent le **samedi 10 avril 1999, à 12 h 30** au **Cercle de Garnison Duranti**, rue du L<sup>t</sup> Colonel Pélissier à Toulouse un **repas-débat**. (Le coupon d'inscription figure sur le document joint à la lettre).

3) **Conférences organisées par le Musée Saint-Raymond et les Amis du Musée Saint-Raymond :**

- **jeudi 8 avril, à 17 h 30** : «*L'énigme Nymfius*»

Intervenant : **Jean-Marie Paillet**, Professeur d'histoire ancienne à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

- **jeudi 20 mai, à 17 h 30** : «*Les sarcophages sculptés de la fin de l'Antiquité à Toulouse*»

Intervenant : **Daniel Cazes**, Conservateur en chef du Musée Saint-Raymond.

Ces 2 conférences sont données dans le cadre de la **Salle du Sénéchal**, 17, rue de Rémusat à Toulouse.

## \* TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE

**Commingeois, vous avez la parole !**

### **Passé et présent**

En janvier 1915, à Saint-Gaudens, au Splendid Cinéma (salle Lafforgue), un vaudeville de Labiche figurait au programme : "30 Millions de Gladiator", tissu de plaisanteries et cascades, de quiproquos, avec le grand comique Prince-Rigadin.

La séance était donnée au bénéfice des blessés soignés dans les différents hôpitaux de la ville. L'initiative avait été prise dès octobre 1914 par M. Lafforgue, propriétaire de la salle. La recette était versée, frais déduits, entre les mains du Commandant de la Place, le lieutenant-colonel Mondon.

Depuis janvier 1999, cette pièce désopilante, peu jouée, est mise en scène par Jean-Luc Revol au Théâtre de la Madeleine à Paris.

Les 30 millions appartiennent à un certain Gladiateur. Une dame de mœurs légères, très audacieuse, veut s'en emparer. Elle rencontre sur son chemin des personnages cocasses, dont le majordome de Gladiateur, et un pharmacien amoureux d'elle ; beaucoup de mouvement, d'exubérance, de répliques extravagantes dans la pièce.

Des airs d'Offenbach ont été intégrés à la comédie. Le metteur en scène justifie son initiative par le fait que, à l'origine, le grand musicien devait composer l'accompagnement de "30 Millions de Gladiateur". Une brouille survenue entre l'écrivain et l'artiste empêcha la réalisation du projet.

En 1915, les spectateurs du film projeté sur l'écran de la salle Lafforgue, déjà marqués par plusieurs mois de guerre, ont-ils pu oublier un peu la dure réalité en laissant envahir leur esprit par la fantaisie visuelle et linguistique de Labiche ?

*Marie-Louise GUILLAUMIN*

**Source :** ADHG Antenne du Comminges - BF 174 - 1915

Document transmis par Mme **Marie-France Puységur-Mora**,  
chargée de l'Antenne du Comminges

### \* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 150 (Complément)

Un de nos amis de Toulon nous signale l'existence d'un "**Bout du Pont**" dans la commune de **Labruguière** dans le Tarn.

### \* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 151

#### **Distance moyenne séparant les relais de poste au XIXe siècle.**

La distance entre les relais de poste est très variable. (En moyenne entre 15 et 30 km, 35 km).

Voici à titre d'exemple les différents relais rencontrés au départ de Toulouse en 1830.

#### **• Route de Toulouse à Cahors :**

Toulouse - Saint-Jory - Canals - Montauban - Caussade - La Madeleine - Cahors.

- **Route de Toulouse à Bagnères-de-Bigorre :**  
Toulouse - Noé - Martres-Tolosane - Saint-Gaudens - Lannemezan - L'Escaledieu - Bagnères-de-Bigorre.
- **Route de Saint-Gaudens à Bagnères-de-Luchon :**  
Saint-Gaudens - Bertrin - Bagnères-de-Luchon.
- **Route de Toulouse à Auch :**  
Toulouse - Lèguevin - L'Isle-Jourdain - Gimont - Aubiet - Auch.
- **Route de Toulouse à Albi :**  
Toulouse - Montvert - La Pointe (St-Sulpice) - Gaillac - Albi.
- **Route de Toulouse à Carcassonne :**  
Toulouse - Castanet - Baziège - Villefranche-de-Lauragais - Castelnaudary - Villepinte - Alzonne - Carcassonne.

Renseignements tirés de l'ouvrage :  
*"Etat général des postes du royaume de France, 1830, Imprimerie royale"*  
 (A.D. 31 In 8° 1435)

*Gilbert FLOUTARD*

### \* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 152

Notre ami Alain Costes nous signale que les "bouteilles d'Angleterre" étaient des bouteilles en verre fumé produites en quantité à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle par les ateliers bordelais.

### \* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 154 (Complément)

A propos des **tables de maîtrise** (Lettre des Amis n° 162, p. 4), voici ce que nous écrit notre ami **François Laval** :

La signification du mot "table" doit être comprise comme une liste, signification que nous avons toujours gardée dans l'expression : "Table des matières".

En outre, pour ne pas perdre les bonnes habitudes, l'accession à la maîtrise entraînait la perception d'une taxe, modeste jusqu'à la fin du XVe siècle, de l'ordre de 6 à 10 sous, soit proche d'une journée de travail de l'époque. Par la suite les confréries obtinrent assez facilement une augmentation sensible : 10 à 30 livres vers le milieu du XVIe siècle. Les pouvoirs en place étaient déjà friands de remplir les caisses, et les maîtres n'étaient pas fâchés de faire barrage à leurs ouvriers ou "compagnons" pratiquant ainsi un numéris clausus discret ; ce qui provoqua des "émotions populaires" (Lyon), d'autant plus que leurs enfants étaient souvent dispensés du chef-d'œuvre !

Bien entendu le nouveau maître se devait de recevoir la confrérie en un festin copieux largement arrosé.

On connaît actuellement plus de 3.000 poinçons.

François LAVAL

## \* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 155

### Valeur des pites, mailles et oboles.

Nous remercions bien vivement Monsieur **Jean Delmas**, Directeur des Archives départementales de l'Aveyron qui nous adresse la réponse suivante :

"En réponse à votre avis de recherche n° 155, j'ai le plaisir de vous donner les informations suivantes :

Le compoix des Bastries, aujourd'hui commune Flavin (Aveyron), daté de 1624, donne, par chance, pour l'obole et la picte ces équivalences : *Fasen ausy lou dinié de IIII oboles et la bolle de II pictes*, ce qui revient à dire que le denier valait 4 oboles et l'obole 2 pictes (cf. *Al canton : Pont-de-Salars*, Rodez, 1995).

Le compoix de Séverac-le-Château (Aveyron), daté de 1570, donne comme monnaie de compte outre la livre, le sou et le denier, la *mialho* (moitié du denier), la *pogezo* et la *pitto*. La *pogezo* (ou monnaie du Puy) serait la moitié de la maille, donc l'équivalent de l'obole. La *picte* (ou monnaie poitevine) est donc la moitié de la *pogezo* (cf. *Al canton : Séverac-le-Château*, Rodez, 1996). Ces informations ne concordent pas avec celles fournies par Cayla (Aude) et Affre (Aveyron).

Paul Cayla, dans son *Dictionnaire des Institutions...* (Aude), 1964, hésite sur la valeur de ces monnaies et en particulier de la pitte ou picte. p. 510 : l'obole serait la moitié du denier donc l'équivalent de la pitte ou picte. p. 563 : la pitte serait le quart ou la moitié du denier. p. 566 : la pogeze serait la moitié d'une obole. Il faut écarter ce témoignage, comme contradictoire.

Selon H. Affre, *Dictionnaire des institutions du Rouergue*, 1903, la valeur de ces monnaies serait encore différente. p. 348 : la picte serait la moitié de la maille "l'équivalent par conséquent de la pogeze et de l'obole". Cette affirmation concorde avec les nôtres sur l'équivalence de la pogèze et de l'obole, mais elle contredit le texte des Bastries qui fait de la picte la moitié de l'obole.

Dans le *Lien des Chercheurs Cévenols*, n° 107, oct.-déc. 1996, M. Marcel Daudet donne les équivalences suivantes à partir des compoix de Génolhac (Gard) de 1515, 1594 et 1666 : 1 denier = 2 mailles ; 1 maille = 2 pogèzes ; 1 pogèze = 2 pites.

Si l'on essaie de faire la synthèse de tous ces témoignages on a l'échelle suivante :

*La pite* : ½ de l'obole ou pogèze, ¼ de la maille, 1/8e du denier."

Jean DELMAS

## \* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 156

### CENS et RENTES

Sous l'Ancien Régime la quasi-totalité des terres était attribuée à des tenanciers, paysans liés au seigneur civil ou religieux par un contrat dont le plus répandu, pour ne pas dire le seul, était le bail à cens dit tenure à cens ou plus simplement censive. Le seigneur garantissait la jouissance paisible du fonds concédé, l'autre partie, le tenancier, acceptant un certain nombre de redevances en argent et en nature : **le cens** (poule, blé, cire et deniers menus). En bref le tenancier disposait d'un titre incommutable, (c'est-à-dire qu'il ne pouvait être légitimement dépossédé de sa terre) appelé le domaine utile, le seigneur pour sa part détenant le domaine éminent, la directe.

Impliquant reconnaissance de la directe le paiement du cens devait être effectué par le censitaire lui-même, personne ne pouvant, disent les anciens textes, remplir pour un autre les devoirs de bienséance, de soumission et de respect. C'est également pour satisfaire à l'esprit de la coutume que le cens était "portable", à la différence d'autres droits seigneuriaux qui étaient "quérables".

Mais au cours des siècles les droits du tenancier sur la censive se renforcent pour en faire un quasi-propiétaire. Il jouit de sa terre, peut la louer, la transmettre par héritage et l'aliéner, sous réserve toutefois d'acquitter au seigneur éminent, outre le cens, certains droits (acapte et arrière-acapte, droits de lods et vente).

On comprend la situation confuse que créait cette libre disposition des biens à l'égard du cédant primitif. Afin de préserver les droits de celui-ci sur sa directe, la loi interdisait le sous-acensement ou plus justement le surcens, ce que traduit l'adage "cens sur cens ne vaut". Pour tourner la difficulté de cette interdiction le tenancier-bailleur avait recours au bail à rente par lequel il cédait sa censive contre une rente annuelle qui préservait en même temps le cens primitif. **Rente foncière**, arrentement, rente colloque, accessat : le notaire disposait d'un vocabulaire varié pour rédiger les actes de l'espèce. Mais cens et rente foncière conservent les mêmes caractères, à savoir dans les deux cas un droit assigné sur un fonds de terre, bâti ou non, imprescriptible, perpétuel et non rachetable.

Ceci nous amène à évoquer brièvement une rente d'une tout autre nature : **la rente constituée**. A côté d'une impécuniosité quasi-générale chez les paysans, les artisans et même les nobles, des réserves monétaires importantes s'accumulaient chez quelques rares individus (bourgeois, notaires, robins, officiers royaux, etc.). A défaut de tout système bancaire vraiment organisé, ces détenteurs de disponibilités jouaient le rôle de prêteurs. Leur intervention se faisait selon le principe qui permet de "stipuler un intérêt moyennant un capital que le prêteur s'interdit d'exiger". Ce prêt prend le nom de constitution de rente et on parle alors de rente constituée. A la différence de la censive ou de la rente foncière qui n'est ni rachetable ni prescriptible, la rente constituée est essentiellement rachetable ; en l'occurrence le débiteur a la faculté de se réserver le droit de rembourser la somme empruntée - le principal - majorée des loyaux frais et coûts ; de plus elle se prescrit par 30 ans. Il existe en outre une restriction à la clause de non-exigibilité : le débiteur d'une rente peut être contraint au rachat s'il cesse de remplir ses obligations pendant deux ans.

La formulation de ces contrats de prêts est assez déconcertante pour nous. Ainsi pour un prêt de 600 livres au denier 20, soit 5%, consenti par Joseph Bousquet à Jean Druilhe l'acte notarié stipule que "Jean Druilhe [*l'emprunteur ou débirentier*] a vendu à Joseph Bousquet [*le prêteur ou crédirentier*] une rente de 30 livres pour la somme capitale de 600 livres que led. Bousquet lui a présentement comptée et du tout, led. Druilhe a dit être pleinement content". Rédaction déroutante ! Et pourtant rappelons nous, il existait au début du siècle, un heureux personnage, aujourd'hui disparu, qui vivait du revenu de son épargne : le rentier (le Joseph Bousquet de notre exemple). Il "**achetait de la rente**", l'emprunteur (le Jean Druilhe de notre exemple) étant alors l'Etat.

*Gilbert IMBERT*

#### \* AVIS DE RECHERCHE n° 157

Dans le document communiqué par notre ami **François Laval**, publié dans notre dernière lettre : "Rôle de ce que j'ai dépensé pour mon fils à sa réception de chevalier de l'Ordre de Malte", il est question du "**droit de minorité**", acquis pour la somme de 4566 livres 6 sous 6 deniers.

A quoi correspond "**le droit de minorité**" ?

#### \* AVIS DE RECHERCHE n° 158

Une de nos amies recherche des renseignements biographiques concernant **François Marie Joseph Cailhassou**, Président de l'Assemblée électorale du département de la Haute-Garonne en 1791 qui a prononcé deux discours concernant les assignats à l'Assemblée Nationale.

#### \* AVIS DE RECHERCHE n° 159

Notre ami Alain Costes, secrétaire du GRECAM (31370 Forgues) lance un appel auprès des Amis des Archives afin que lui soient signalées **les mentions de potiers qu'ils pourraient retrouver sur les documents anciens**. (Emplacement des ateliers, renseignements concernant la production, Noms et prénoms de potiers...).

Vous pouvez directement l'informer ou nous communiquer les renseignements que nous lui ferons parvenir.

Par avance, merci.

## \* MONSEIGNEUR RICARD ÉVÊQUE DE NICE (1868-1929) : UN ENFANT DE BONDIGOUX

Jean Marie, Germain **Louis Ricard**, frère cadet du général inspecteur pharmacien, naquit à **Bondigoux** le 23 novembre 1868. Ses parents habitaient l'ancienne maison d'Alban Barrau, rue St-Martin.

Enfant, le jeune Louis manifesta une intelligence et une piété précoces, jouant sans cesse d'après sa voisine Anna Calmettes, à célébrer la messe et à prêcher.

Le curé du village, l'abbé Saint-Plancat le fit entrer au petit séminaire de l'Esquille où ses études furent couronnées par l'obtention du baccalauréat ès-lettres et ès-sciences. A 19 ans, le voici au Grand Séminaire de Toulouse. Remarqué par le Directeur, il est envoyé au Grand Séminaire Saint-Sulpice de Paris pour y compléter ses études. Il en sort licencié en droit canonique et le 11 juin 1892 il est ordonné prêtre.

Dès 1893, nous le trouvons à Toulouse tour à tour vicaire à St-Exupère, vicaire à la cathédrale St-Etienne, curé de St-Pierre et professeur au Grand Séminaire. Il se distingue partout par ses nombreuses initiatives, aussi lui confie-t-on, au début du siècle, **la direction de "La Croix"**, un hebdomadaire sur le point de sombrer. Il est aussi chargé des cours d'instruction religieuse "**les cours St-Louis d'Anjou**" destinés aux élèves du lycée national.

A 37 ans, en 1905, il obtient sa thèse de docteur en théologie et crée en pleine séparation de l'Eglise et de l'Etat les "**Conférences d'Ozanam**" visant à favoriser la rencontre entre catholiques et non catholiques dans le but de remédier ensemble aux grandes misères du monde.

Les prises de position du jeune abbé Ricard sont d'ailleurs souvent en avance sur celles de la majorité de l'épiscopat français. Ainsi, il éprouve une sympathie spontanée pour les **idées de Marc Sangnier**, président du "Sillon", un mouvement démocrate, résolument social et ouvert pour l'époque mettant en garde pendant 20 ans contre "l'Action française" bien avant que celle-ci soit dissoute par le pape.

Nommé curé de St-Pierre, une paroisse toulousaine peuplée d'ouvriers, nous le voyons, en pleine guerre de 1914, créer une "**paroisse noire**", s'occuper avec zèle d'un grand nombre de mobilisés malgaches venus y camper et créer pour eux un livre de prières et de cantiques.

Remarqué très vite comme un prêtre d'intelligence, d'élite, de piété profonde et d'infatigable dévouement, il va devenir un personnage éminent et influent, un prédicateur émérite souvent invité dans d'autres diocèses : Rodez, Poitiers, Orléans, Agen, Fréjus, Chambéry, La Rochelle, Pamiers, Rennes, Tarbes, Carcassonne.

**Mgr Chapon, évêque de Nice sentant ses propres forces décliner, va solliciter son aide, en qualité d'évêque auxiliaire.** La nomination de l'abbé Ricard sera rendue publique dès octobre 1923. Bondigoux à cette occasion s'empressa de célébrer une fête peu commune racontée dans la Semaine catholique d'octobre 1923 et dont voici quelques extraits :

*"Des arbustes bordaient les rues, des oriflammes flottaient au vent, çà et là s'élevaient des arcs de triomphe, partout un air de fête. L'église, beau vaisseau néogothique, avait été parée avec goût grâce aux efforts combinés de Mr l'abbé Moussié, dernier curé et de Mr Suau, chargé du service. Voici le héros de la fête. Revêtu de son habit de chœur, coiffé de la mitre et armé de la crosse Mgr Ricard se rend processionnellement du presbytère à l'église. Il est entouré de chanoines, de curés de la ville de Toulouse, de Mr le Doyen et des prêtres du canton.*

*Sur le seuil de l'église, le Conseil Municipal dont fait partie son frère, le Général Ricard, reçoit le prélat et Mr Rémy Maire, Chevalier de la Légion d'Honneur, lui adresse une belle harangue. Monseigneur remercie avec effusion. La messe pontificale se déroule avec toutes les cérémonies des cathédrales, sous la direction avertie de Mr Viaule, curé de Villaudric, tandis que Mr Cussac, curé de Buzet et Chevalier de la Légion d'Honneur, dirige les chants. Moment émouvant aussi quand après les vêpres, la prière au Monument aux Morts et la traditionnelle procession au cimetière, Mgr Ricard bénit la tombe de ses parents et celle de son ancien maître et curé : l'abbé Saint-Plancat...".*

Son sacre eut lieu le 15 décembre, deux mois plus tard, dans la cathédrale St-Etienne de Toulouse en avril 1926, il remplaçait Mgr Chapon décédé, en qualité d'évêque de Nice, charge qu'il accomplira avec succès pendant trois ans, tout en restant chaleureux et à l'écoute des petites gens. Il aimait passer de longues heures d'adoration dans la chapelle de Laghet, un sanctuaire dédié à la Vierge et situé à 13 km de Nice. C'est là, que le 21 octobre 1929, à l'âge de 61 ans, une crise cardiaque vint le surprendre qui entraîna sa mort. Une rumeur qui n'a pu être confirmée officiellement, nous dit que cet infarctus aurait été provoqué par l'annonce soudaine de sa nomination à l'archevêché de Paris. L'envergure intellectuelle et les positions courageuses de l'intéressé pouvaient en effet pleinement justifier un tel choix.

Les obsèques de Mgr Ricard eurent lieu le mardi 29 octobre au milieu d'une fastueuse et immense procession, tandis que le bourdon de la cathédrale et les cloches de toutes les églises punctuaient le deuil général.

Divers services funèbres furent rendus à la mémoire du disparu : le 6 novembre à la cathédrale St-Etienne de Toulouse, le 23 novembre dans sa paroisse natale de Bondigoux.

Le corps de l'évêque repose aujourd'hui dans la crypte de la cathédrale Sainte-Réparate à Nice.

Son buste sculpté par l'abbé Moussié fut installé en 1930 dans la chapelle de la Vierge de notre église.

Jeanne LAGARDE<sup>(1)</sup>

(1) Rappelons que notre amie Mme Jeanne Lagarde est l'auteur d'un remarquable ouvrage consacré à l'histoire de Bondigoux : "Raconte-moi... Bondigoux" (édité en juin 1993).

## \* EN PARCOURANT LES REGISTRES PAROISSIAUX

### La Peste, à L'Union, au XVIIe siècle

"De la **peste**, de la famine, de la guerre, délivrez-nous Seigneur !"

"La **peste** est une maladie furieuse, tempétueuse, monstrueuse,  
épouvantable, effroyable, terrible, farouche, traîtresse..."

Quand on en réchappe c'est chose plus divine qu'humaine..."

Ambroise Paré vers 1509-1590

\*

\* \*

### Les épidémies de peste ont été fréquentes à Toulouse et dans le Midi toulousain.

De 1348, année de la peste noire, à 1652-1653, date de la dernière épidémie survenue dans notre région, on a enregistré, si l'on en croit le Dr Bireben<sup>(1)</sup>, 36 épidémies de peste, ce qui représente en moyenne une épidémie tous les 8 ans. En 305 ans la peste a sévi pendant 86 années. Ce qui est considérable.

Les deux dernières graves épidémies du XVIIe siècle ont été celles de 1628-1631 et de 1652-53. Elles ont fait chacune à Toulouse, d'après Alain Soula<sup>(2)</sup>, environ 4000 morts. Qu'en a-t-il été à L'Union, ou plutôt à Belbèze et à Lacournaudric qui forment ensemble, comme chacun sait, sous l'Ancien Régime, la paroisse de Saint-Jean de Kyrie Eleison ?<sup>(3)</sup>

Il nous est possible de répondre en partie à cette question dans la mesure où nous disposons de renseignements précis pour ce deux communautés. En effet, les registres paroissiaux de Saint-Jean de Kyrie Eleison, notamment pour la période 1628-1631 ont été conservés et sont actuellement déposés aux Archives de la Haute-Garonne<sup>(4)</sup> où ils peuvent être consultés.

**L'examen des registre laisse apparaître que la peste a selon toute vraisemblance fait son apparition dans la paroisse en septembre 1628.** En effet, ce mois-là, le curé enregistre un premier décès suspect. Il s'agit d'un certain Jean Pique, habitant de Toulouse, fils d'un procureur auprès du Sénéchal, mort le 4 septembre 1628, dans la métairie de ses parents à Belbèze. Bien qu'il ne soit pas précisé la nature du mal qui l'a emporté, tout porte à croire qu'il est mort de la peste. N'oublions pas qu'à ce moment-là, la peste sévit à Toulouse, provoquant des ravages considérables. À l'instar de nombreux notables, Jean Pique a donc fui la ville pour échapper au mal implacable qui le guette. Il est venu s'installer à la campagne suivant ainsi les conseils éclairés des meilleurs médecins de l'époque<sup>(5)</sup>.

(1) (1) D'après J.-N. Bireben, *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, Mouton, Paris La Haye, 1975.

(2) Alain Soula, *La peste dans l'Ouest du Haut-Languedoc, 1620-1660*, D.E.S., sept. 1969.

(3) Les deux communautés de Belbèze et Lacournaudric réunies deviendront la commune de L'Union, pendant la Révolution.

(4) A.D.H.G. 2 E 41 et 2 E 42.

(5) Tel Bunel qui affirme que "...le meilleur remède préservatif de la peste, c'est s'en aller en grand espace, être bien tôt fugitif et tard retourner quoiqu'on fasse..."

Ayant quitté la ville infestée par la maladie pour s'installer sur ses terres, lui-même étant sans doute déjà malade, Jean Pique a contribué d'une certaine façon à l'extension de la maladie sur le territoire de la paroisse de Saint-Jean de Kyrie Eleison. Mais ceci n'est bien sûr qu'une hypothèse.

Une chose est sûre en tout cas, **le mois suivant, en octobre 1628, le nombre de décès s'élève de façon tout à fait spectaculaire à Belbèze et à Lacournaudric.** On enregistre, en effet, ce mois-là, 9 décès au lieu de 2 ou 3 en période normale. L'indication "mort de contagion" figurant dans la plupart des actes ne laisse aucun doute sur la nature du mal qui a frappé. Bientôt, le danger devient si grand de contracter la maladie que le curé de la paroisse refuse de se déplacer pour assurer aux défunts une sépulture chrétienne. À défaut d'accompagner les morts à l'église paroissiale et au cimetière, on les ensevelit comme on peut : au fond des jardins, en bordure des champs, dans le pré communal, aux carrefours près des croix champêtres...

C'est le cas notamment d'un certain Arnaud Deldans de Belbèze dit Daniel, âgé de 40 ans, mort de contagion le 10 octobre 1628 qui est enseveli près de sa maison, dans son jardin.

**Au mois de novembre, le nombre de décès enregistrés atteint le chiffre record de 21,** chiffre singulièrement élevé pour une paroisse dont la population n'excède sans doute pas 800 âmes.

La peste n'épargne personne. Impitoyable, elle sème partout la mort et la désolation. Les gens de tous âges et de toute condition sont atteints. On meurt le plus souvent chez soi mais il arrive aussi parfois que fuyant la ville infestée, des Toulousains trouvent refuge dans des auberges en attendant des jours meilleurs. Mais là aussi la mort vient inexorablement frapper.

Ainsi, le 30 novembre 1628 meurt de peste à la "Belle Hôtesse" dans la communauté de Lacournaudric une fille bâtarde de M. de Verliac, âgée de 10 ans.

Le mal est si répandu et si inexorable qu'il n'est pas rare d'enregistrer le même jour, dans une même famille, plusieurs décès. C'est le cas, le dernier jour du mois de novembre 1628 où deux enfants du hameau de l'Estaquebiau sont ensevelis ensemble victimes de l'épidémie.

Implacable, la peste continue à faire des ravages jusqu'au mois de mars 1629 où l'on enregistre encore 9 décès dus à la maladie.

**Après une rémission de plusieurs mois d'avril à juillet 1629 où la peste semble miraculeusement s'être éloignée, on assiste à un retour en force de l'épidémie à partir du mois d'août jusqu'au mois de décembre.** En octobre on dénombre encore 15 décès et en novembre 10, ce qui est considérable.

L'année 1630 apparaît cependant comme relativement calme. On ne comptabilise, en effet, cette année-là que 36 décès au lieu de 68 l'année précédente. Ce qui laisse supposer qu'enfin l'épidémie s'est sans doute définitivement éloignée. Mais, hélas, ce n'est qu'un faux espoir, **la peste est de retour à partir de février 1631 provoquant des ravages jusqu'au mois de juillet de la même année** ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous. Finalement ce n'est qu'à partir du mois d'août 1631

qu'elle disparaît définitivement. Elle ne reparâtra que quelque vingt ans plus tard en 1652-1653.

**Nombre de décès mensuels enregistrés dans la paroisse  
de Saint-Jean de Kyrie Eleison de 1628 à 1631**

Années	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1628	2	3	2	2	2	1	0	1	3	9	21	3
1629	9	6	9	1	1	1	1	6	6	15	10	3
1630	1	2	1	3	2	2	4	6	3	6	3	5
1631	0	4	9	12	8	5	4	2	2	2	3	1

Si l'on essaie de faire un bilan on peut dire que la peste de 1628-1631 a provoqué d'énormes ravages au sein de la population de Belbèze et de Lacournaudric. De septembre 1628, date de l'apparition de l'épidémie, au mois de juillet 1631, date à laquelle la maladie semble avoir disparu, on a enregistré dans la paroisse de Saint-Jean de Kyrie Eleison 184 décès. Ainsi qu'on peut le constater plus du cinquième de la population a disparu victime de l'épidémie.

Des familles entières ont été décimées<sup>(6)</sup>. Avec la disparition d'une bonne partie de la population, la peste a provoqué misère et désolation et marqué sans aucun doute de façon profonde et durable les mentalités des habitants des deux communautés.

Comme nous l'avons dit, la peste reparâtra dans notre région quelque vingt ans plus tard en 1652-1653. Ce sera la dernière épidémie dont aura à souffrir le Midi toulousain.

Nous aurions aimé pouvoir évaluer comme en 1628-1631 son impact démographique dans les communautés de Belbèze et de Lacournaudric. Malheureusement les registres paroissiaux, pour cette période, bien trop lacunaires, nous interdisent toute étude sérieuse.

*Gilbert FLOUTARD*

<sup>(6)</sup> Le 20 novembre 1628 meurt à Belbèze de peste Jacques Rogos tisserand âgé de plus de 50 ans et son fils âgé de 18 à 20 ans, tous deux sont ensevelis dans le pré communal. Le 25 janvier 1629, meurt à son tour, Dominique Rogos âgé de 3 ans.